

La cité vellave primée pour sa politique en faveur des seniors

Dans le cadre du concours national des villes 2010, Le Puy-en-Velay vient de recevoir un prix pour sa politique en faveur des seniors.

François Rivière, président du jury, en présence de Nora Berra, secrétaire d'État chargée des Aînés, et Augustin de Romanet, directeur général de la Caisse des dépôts, ont procédé à la remise des précieux sésames. L'objectif de ce concours est de mettre en évidence les initiatives des collectivités territoriales ainsi que d'établir une banque de données globale permettant de répertorier des projets locaux réussis. Parmi les 560 collectivités éligibles (villes de plus de 20 000 habitants, conseils généraux, les communautés urbaines, de communes ou d'agglomération, et les syndicats d'agglomérations nouvelles), 105 ont déposé, avant l'été, un dossier de candidature présentant des projets avancés en faveur des aînés. 60

collectivités (6 départements, 2 communautés et 52 villes dont Le Puy) ont décroché le titre de « *Pôle d'excellence territorial 2010 - les aînés au cœur de nos villes et de nos territoires* ».